

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget d'une commune comporte 2 sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chaque section doit être en équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, budget supplémentaire, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif de l'exercice 2021 retrace les réalisations entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2021, il a été soumis au conseil municipal le 23 juin 2022. Les résultats 2021 peuvent se résumer comme suit :

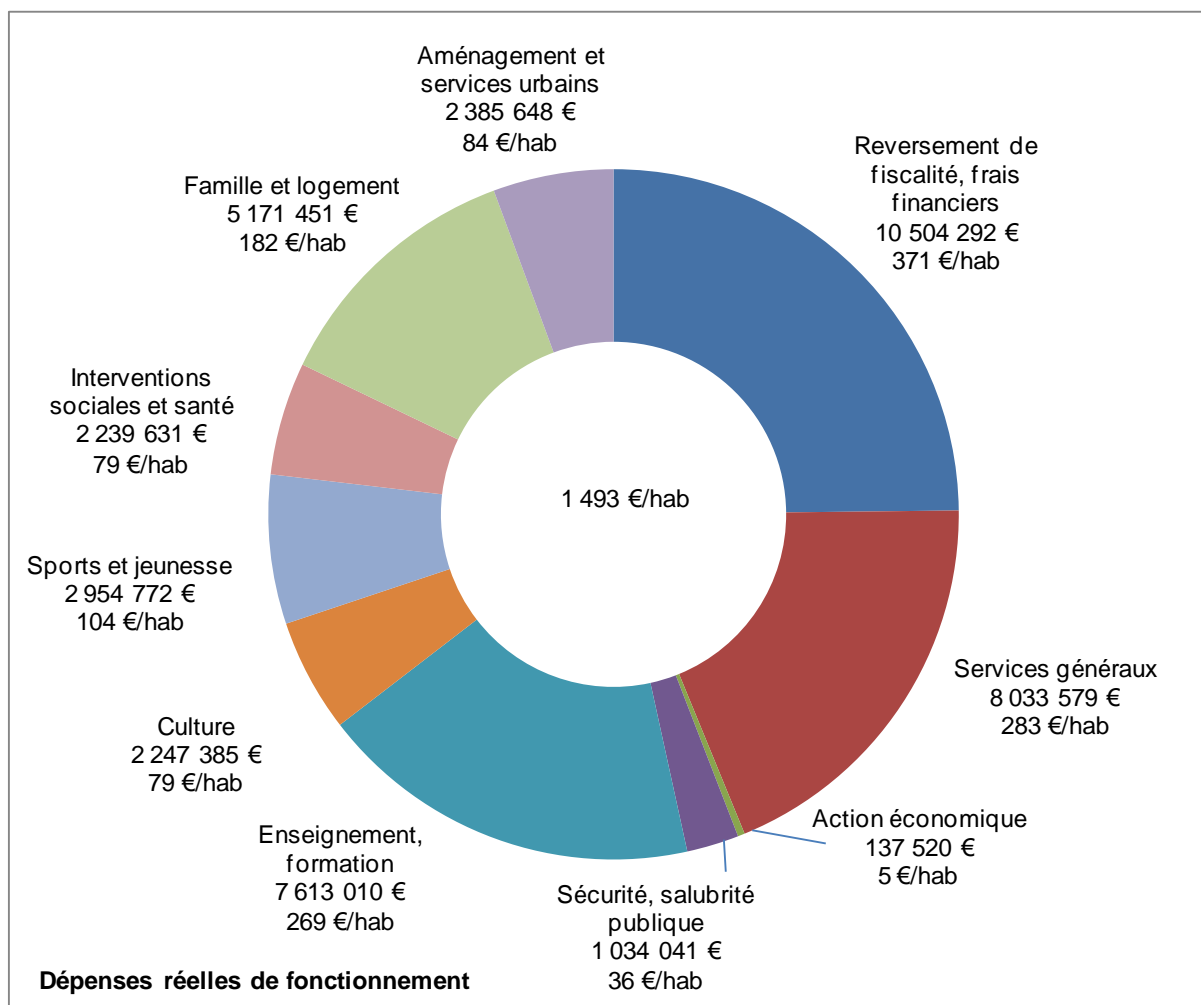
	2020	2021
Résultat de fonctionnement	6 360 881,91	4 649 127,64
Résultat d'investissement (y compris restes à réaliser)	- 3 178 531,07	- 1 553 254,62
Résultat global de clôture	3 182 350,84	3 095 873,02

A – Section de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	Recettes
011 – Charges à caractère général	5 482 823,57	
012 – Charges de personnel	25 639 728,28	
014 – Atténuation de produits	164 372,00	
65 – Autres charges de gestion courante	9 163 453,34	
66 – Charges financières	566 441,36	
67 – Charges exceptionnelles	11 709,18	
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	1 292 800,00	
042 – Opérations d'ordre entre sections	1 266 510,80	2 096,00
002 – Résultat de fonctionnement reporté		3 182 350,84
013 – Atténuation de charges		249 813,48
70 – Produits des services		3 075 091,12
73 – Impôts et taxes		34 795 637,78
74 – Dotations et participations		6 103 145,15
75 – Autres produits de gestion courante		813 508,96
76 et 78 – Produits financiers et reprises provisions		10 076,00
77 – Produits exceptionnels		5 246,84
Total	43 587 838,53	48 236 966,17

On constate une augmentation de 7,27 % des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2020. Retraitée des dépenses de constitution de provisions exceptionnelles, l'augmentation est de 3,99%, après une diminution de 2,93% entre 2019 et 2020. L'exercice 2021 est marqué par la levée des restrictions inhérentes à la crise sanitaire et la reprise progressive des manifestations et activités municipales.

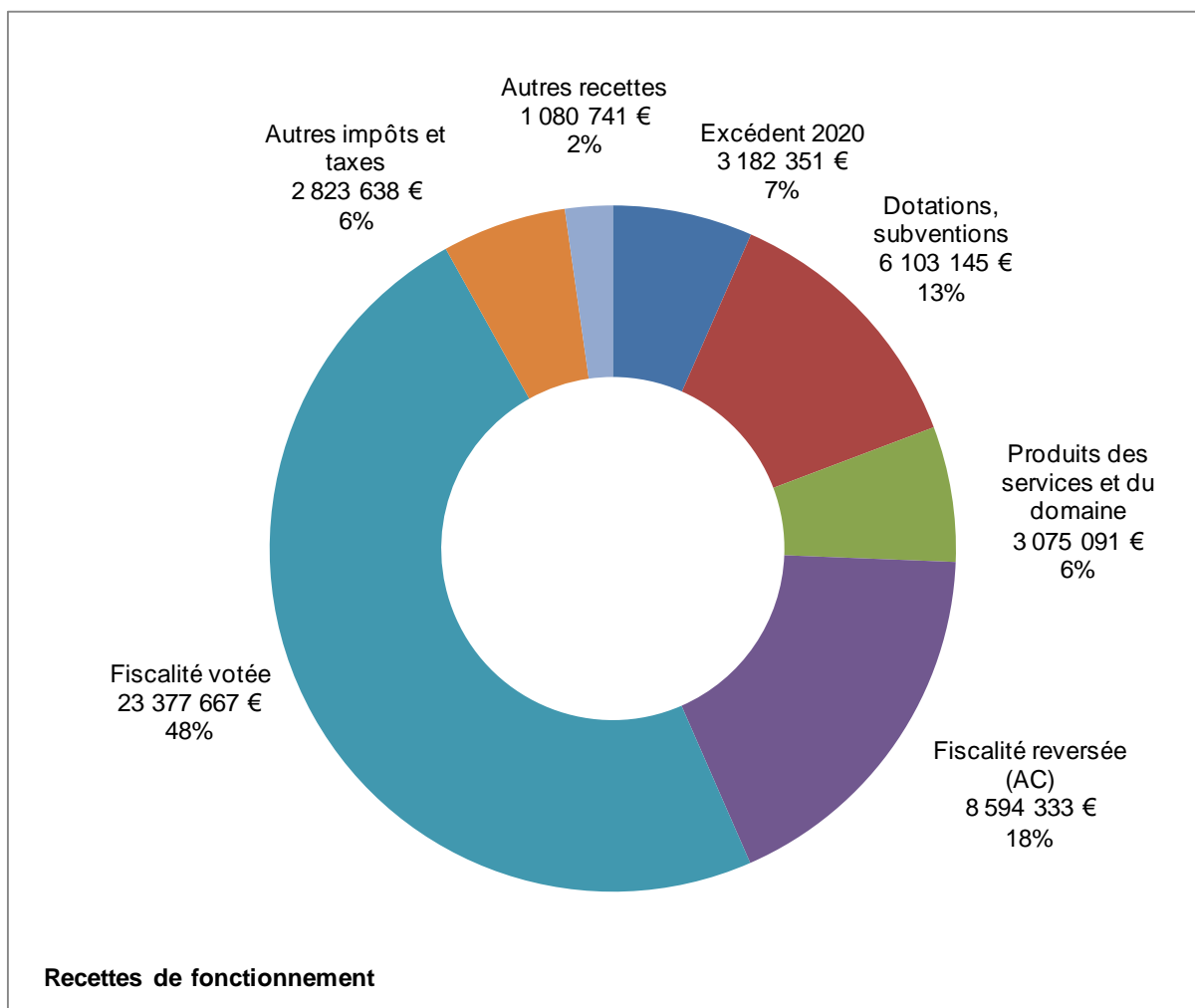
Par politique publique, la répartition en volume et en euro par habitant (la population 2021 est de 28 342 habitants – population légale 2018 entrée en vigueur au 1/1/2021) est la suivante :



Coté recettes, l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement est de 0,34 % entre 2020 et 2021, après une baisse de 0,84% de 2019 à 2020.

Les recettes de fonctionnement regroupent principalement :

- Le produit de la fiscalité directe locale (taxes foncières et d'habitation) ;
- L'attribution de compensation versée par la Métropole du Grand Paris (fiscalité reversée) ;
- La dotation globale de fonctionnement ;
- Les subventions et les produits des prestations municipales.



B – Section d'investissement

Chapitres	Dépenses		Recettes	
	Réalisé	Restes à réaliser	Réalisé	Restes à réaliser
001 – Solde d'exécution reporté	2 285 978,72			
16 – Emprunts et dettes assimilées	2 999 045,69		1 800 000,00	750 000,00
20 – Immobilisations incorporelles	74 244,24	72 350,84		
204 – Subv. d'équipement versées		1 385 000,00		
21 – Immobilisations corporelles	1 345 044,61	919 814,67		
23 – Immobilisations en cours	1 213 659,44	925 133,03	96 686,28	
26 et 27 – Autres immo. financières	7 500,00			
040 – Opérations d'ordre entre sections	2 096,00		1 266 510,80	
10 – Dotations, fonds divers	248 014,28		4 613 103,08	
13 – Subventions d'investissement			174 679,32	1 037 076,02
45 – Opérations pour compte de tiers				186 571,40
Total	8 175 582,98	3 302 298,54	7 950 979,48	1 973 647,42

Le financement des investissements est composé de :

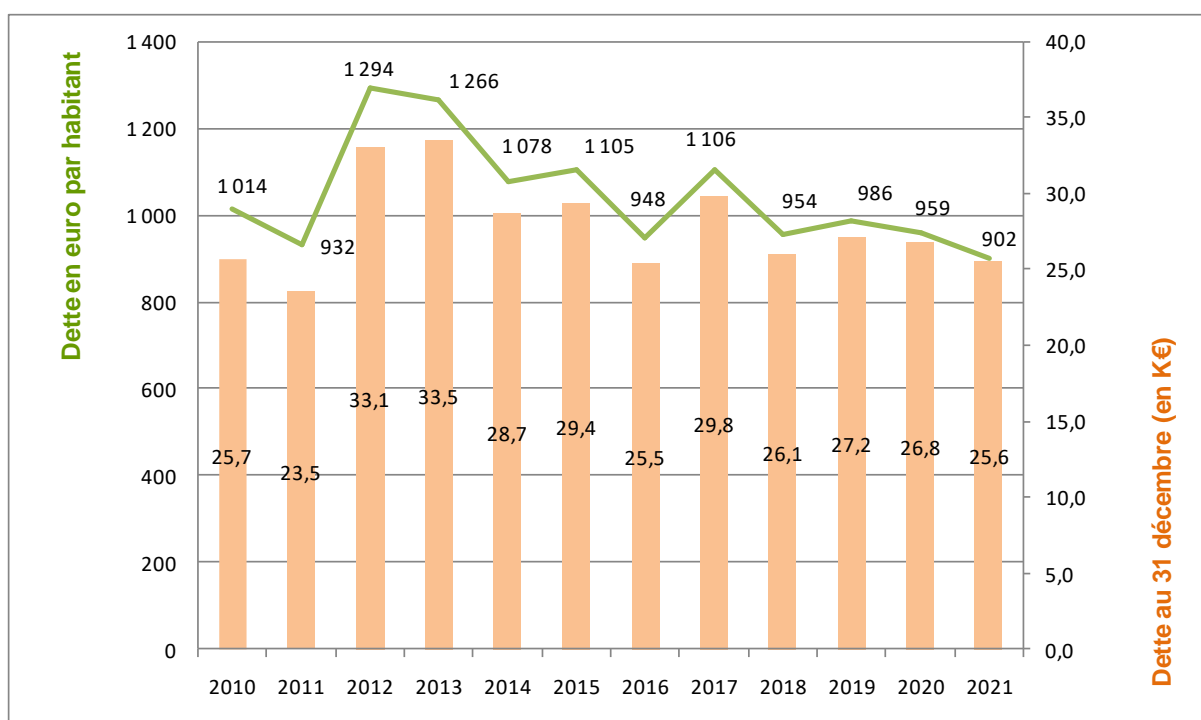
- L'autofinancement et les amortissements ;
- Le recours à l'emprunt ;
- Le fonds de compensation pour la TVA ;
- Les subventions versées par les partenaires ;
- La taxe d'aménagement ...

La politique d'investissement permet de répondre aux objectifs de développement des équipements de proximité tout en préservant les marges de manœuvre pour le futur.

Les principales opérations réalisées en 2021 ou en voie d'achèvement sont :

	Réalisé	Restes à réaliser
Enfouissement des réseaux électriques et télécommunications		1 385 000,00
Création d'un cheminement piétonnier quartier des F. Lumière	97 173,80	502 832,64
Construction et équipement du multi-accueil des F. Lumière	758 807,57	290 465,19
Construction et équipement du gymnase des Frères Lumière	387 437,31	172 861,34
Raccordement de l'école Les Capucines au réseau de chaleur	217 656,90	81 914,35
Réfection partielle assainissement groupe scol. Pasteur Roux	89 138,40	
Réfection de la cuisine de la minicrèche de la Peupleraie	50 089,74	35 796,01
Réfection et mise aux normes PMR des allées du cimetière		288 669,00
Equipement en logiciel et matériel informatiques	155 401,50	83 910,87

C – Dette et épargne



En K€	2019	2020	2021
Epargne brute	4 620	5 441	4 012
Epargne nette	1 236	2 531	1 013
Capacité de désendettement (en année)	5,9	4,9	6,4

Le ratio de capacité de désendettement exprime le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la collectivité y affecte la totalité de son épargne brute. On considère généralement que le seuil critique se situe à 12 ans.

D – Taux d'imposition en 2021

La collectivité n'a pas voté d'augmentation des taux des impôts locaux depuis 2009.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 36,96 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 49,44 %

Il convient de noter que suite à la réforme de la taxe d'habitation, le taux de cette taxe est figé depuis 2020 et sa valeur est de 24,36 %.

E – Effectifs de la collectivité et charges de personnel

	2019	2020	2021
Permanents en ETP (équivalent temps plein) au 31/12	535,50	564,60	561,00
Chapitre 012 – Charges de personnel (traitement, charges, cotisation assurance...)	25 035 699,28	24 988 790,26	25 639 728,28

F – Principaux ratios

		Valeur	Moyenne nationale de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 493	1 212
2	Produits des impositions directes / population	825	670
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 590	1 405
4	Dépenses d'équipement brut / population	89	301
5	Encours de la dette / population	902	1 018
6	DGF / population	147	202
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60,6%	62,4%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	93,9%	93,4%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	5,6%	21,4%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	56,7%	72,4%